



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 4 décembre 2018

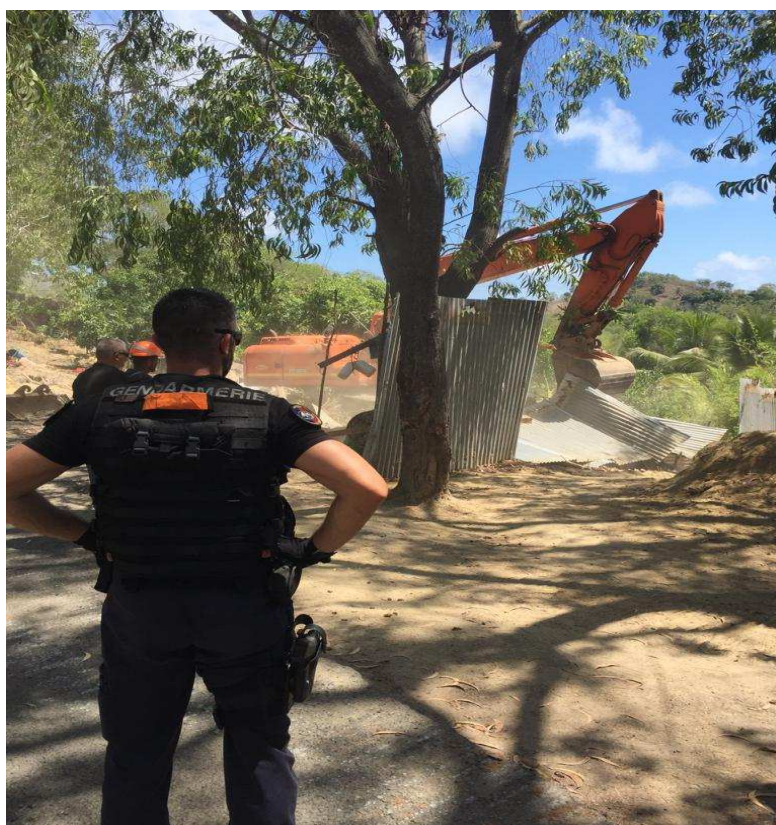
Opération de démolition de bangas à la Vigie (Petite-Terre)

Aujourd'hui, une opération de démolition de cinq bangas a eu lieu sur une parcelle appartenant au conservatoire du littoral à la Vigie, dans la commune de Dzaoudzi-Labattoir.

Cette démolition fait suite à une réquisition de la force publique par huissier pour l'application d'une décision de justice accordée par le préfet de Mayotte.

Trois familles regroupant vingt personnes ont été expulsées. Elles ont été prises en charge pour leur relogement par l'Association pour la Condition Féminine et Aide aux Victimes (ACFAV), mandatée par la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS).

D'autres décisions similaires pourront intervenir prochainement pour les dossiers d'expulsion aboutis juridiquement.



Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr



Préfet de Mayotte
@Prefet976